



Strasbourg, le 1er février 2005

Diffusion restreinte
CDL(2005)012syn
or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT

(COMMISSION de VENISE)

**Visite d'une délégation de la Commission de Venise en Géorgie
(27-28 janvier 2005)**

S Y N O P S I S

Suite à une demande de la Ministre des Affaires Etrangères de Géorgie, Mme Zourabichvili, une délégation de la Commission de Venise comprenant MM. Malinverni (Suisse), Bartole (Italie) et Vogel (Suède) et accompagnée de MM. Buquicchio et Markert, respectivement Secrétaire et Secrétaire Adjoint de la Commission, a effectué une visite en Géorgie du 26 au 29 janvier. Le but de cette visite était d'assister le groupe de travail chargé de préparer un document sur le statut de l'Ossétie du Sud.

La délégation a rencontré les chefs des institutions représentées au sein du groupe de travail et leurs collaborateurs, en particulier son président, le Ministre de la Justice M. Papuashvili, le Premier Ministre M. Zhvania, la Ministre des Affaires Etrangères Mme Zourabichvili, le Ministre de la Résolution des Conflits M. Khaindrava, le Président de la Cour Constitutionnelle M. Khetsuriani, la Présidente du Parlement Mme Burjanadze, ainsi que des présidents des commissions parlementaires, les rédacteurs d'un document conceptuel sur le statut de l'Abkhazie et, à leur demande, des représentants de la faction conservatrice parlementaire (d'opposition) et de deux ONG (la « Georgian Young Lawyers Association » et l'Union Géorgienne Ossétienne IBER-IRON). Pour ce qui est des institutions internationales, la délégation a rencontré le Représentant Spécial de l'Union Européenne M. Talvitie (qui avait suggéré aux autorités géorgiennes d'impliquer la Commission de Venise) en présence de représentants de la présidence polonaise et de la présidence néerlandaise de l'Union européenne, ainsi que des représentants de l'OSCE, d'EUJUST Themis et de l'UNOMIG. Des réunions ont également eu lieu avec des représentants du « International Institute for Strategic Studies » et du « International Crisis Group ».

La délégation a estimé que le plan pour l'Ossétie du Sud présenté par le Président Saakashvili lors de la session de l'Assemblée Parlementaire du 26 janvier 2005 constitue un point de départ positif et prometteur. Ce plan est toutefois encore rédigé en termes assez généraux et devra être complété et rendu plus concret. La Commission de Venise assistera le groupe de travail dans cette tâche. Les commentaires et suggestions formulés à titre initial par les membres de la délégation seront adressés

aux autorités géorgiennes au cours de la première moitié de février. Le groupe de travail préparera ensuite une nouvelle version, plus détaillée, du plan.

L'attention de la délégation a toutefois été attirée dans le même temps sur le fait que la situation sur le terrain reste tendue suite aux incidents de l'an dernier.

D'autres questions d'intérêt commun ont également été soulevées lors de la visite. La délégation a exprimé des préoccupations quant au fait que les projets d'amendements constitutionnels soumis au Parlement en décembre 2004 allaient à l'encontre de l'indépendance du pouvoir judiciaire. Le Ministre de la Justice a informé la délégation que ces amendements seraient révisés et qu'une nouvelle version serait prochainement soumise à la Commission pour avis.

La presse écrite et audiovisuelle a largement couvert la visite. La délégation a particulièrement apprécié la préparation efficace de la visite par le Bureau du Conseil de l'Europe à Tbilisi, et en particulier l'assistance fournie par le directeur par intérim du Bureau d'Information, M. George Jashi.